

EN362: 2004
Classe B & M
CE 0120



Utilisation

Le mousqueton est utilisé pour connecter deux ou plusieurs composants d'un système d'arrêt des chutes. Généralement tous les composants disposent d'un élément d'accrochage, comme une boucle, qui peut faciliter une connexion avec l'autre composant en utilisant le mousqueton.

Ce mousqueton peut également être utilisé comme terminaison d'une longe ou d'un absorbeur d'énergie ou d'un antichute.

Ce mousqueton doit être utilisé en combinaison avec un système complet d'arrêt de chute afin de pouvoir fournir une protection appropriée.

B.T.P. Construction. Industrie.Maintenance industrielle. Réparation de toitures. Travaux sur échafaudage. Montage de charpentes...(*)

Caractéristiques techniques

- ✓ Mousqueton de sécurité à vis.
- ✓ Classe B (connecteur de base)
Classe M (connecteur multi-usages).
- ✓ En acier zingué.
- ✓ Modèle de fermeture automatique.
et verrouillage manuel.
- ✓ Ouverture 16 mm.
- ✓ Poids: 170 g.
- ✓ Coloris: gris ou jaune.
- ✓ Conditionnement:
 - carton de 100 pièces.
 - boîte de 10 pièces.



En savoir plus: www.singer.fr

Principaux atouts

- ✓ Tous les connecteurs métalliques en acier zingué réussissent le test de brouillard salin durant 72 heures contre 50 heures requis normalement par les normes européennes !
aussi maintenons-nous toujours un degré d'exigence supérieur contre la corrosion.
- ✓ Les contours extérieurs et surtout intérieurs des pièces sont parfaitement lisses.
- ✓ Nous produisons et maîtrisons dans une seule et même usine la conception et la réalisation de tous les produits: tissage des sangles à partir des fils déjà enduits, emboutissage des pièces métalliques et traitement chimique, montage des harnais, contrôle individuel, tests en réel grâce aux différents appareils et outils de laboratoire etc.

Conformité

Ce produit a été testé suivant la norme européennes **EN362: 2004. Classe B & M.**

Equipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur; connecteurs.

Il est conforme à la **Directive Européenne 89/686/CEE** relative aux Equipements de Protection Individuelle (catégorie III, risques irréversibles; article 11).

Homologation: attestation d'Examen CE de type délivrée par **SATRA**, organisme notifié n°0321.

Procédure de système d'assurance qualité CE de la production avec surveillance, sous le contrôle de **SGS**, organisme notifié n°0120.

Votre partenaire **SINGER® SAFETY**

SINGER® 
safety